

Le poste de *Tcheng-tchong* est également mentionné dans les n^{os} 135 et 137. L'expression 弛刑 *che-hing* désigne les condamnés aux travaux forcés qui "ont eu un début de grâce et à qui on retire leur carcan et leurs vêtements rouges" (*Han-chou-yin-yi* 漢書音義, ap. *Heou Han chou* 後漢書, k.1 B, 4a; cf. Commentaire de YEN *Che-kou*, *Ts'ien Han chou*, k.69, 5b); cf. n^o 87. Les trois caractères laissés en blanc sont encore lisibles, bien qu'un peu effacés, mais ils sont en une cursive très abrégée que je n'ai pu déchiffrer.

N^o 89.—T. XLIII. a. 012.

89

Partie supérieure d'une fiche en bois; le bas manque. Cursive. Hauteur: 158 mm.; largeur: 9 mm.

*張叩頭死罪敢言之廼月十日

Tchang prosterné, et méritant la mort, ose dire ceci. Ce mois-ci, le 10^e jour, . . .

T. XLIII. g.

N^o 90.—T. XLIII. g. 017. 020. 022. [022 manquant]

90

Trois fragments de fiche s'ajustant exactement les uns aux autres, sans que l'ensemble reconstitue la fiche complète. Hauteur: 230 mm.; largeur: 10 mm.

玉門丞掾○○○移書○○○從吏

L'assistant de l'adjoint (du sous-préfet) de *Yu-men* . . . adresse une lettre à . . . ; l'officier en second . . .

Début d'une lettre officielle à un supérieur. L'assistant de l'adjoint, *tch'eng-yuan* 丞掾, devait être une sorte de chef des bureaux de l'adjoint; c'est un petit emploi qui paraît avoir existé régulièrement à tous les degrés de la hiérarchie: on trouve un assistant auprès de l'adjoint d'une Commanderie (*Heou Han chou*, k.28, 7b), auprès de celui d'un *tou-wei* (CHAVANNES, *Documents*, n^o 451), et ici auprès de celui d'une sous-préfecture.

La sous-préfecture de *Yu-men* dépendait de la Commanderie de *Tsieou-ts'iuan*. Cette fiche montre où passait la frontière entre les deux Commanderies de *Touen-houang* et de *Tsieou-ts'iuan*.

T. XLIII. h.

N^o 91.—T. XLIII. h. 020.

91

AVERS: 永光五年四月甲戌朔 己^{*}卯 己

○○敢言之 己

REVERS: ○○○

La 5^e année *yong-kouang*, le 4^e mois dont le 1^{er} jour est *kia-siu*, le jour *ki-mao* (31 mai 39 a.C.) . . . ose dire ceci.

Début de lettre officielle adressée à un supérieur.

N^o 92.—T. XLIII. h. 023.

92

Partie supérieure d'une fiche dont il manque le bas.

隴長玉門富昌里丸崇

Le chef de poste, *Wan Tch'ong*, originaire du village de *Fou-tch'ang* (dépendant de la sous-préfecture) de *Yu-men*.

Il y a un poste de signaux, *souei*, de *Fou-tch'ang*, siège de l'adjoint du *heou*, 侯丞, du *heou-kouan* de *Ta-tsien tou* 大煎都 qui dépend lui-même du *tou-wei* de *Yu-men* 玉門 (CHAVANNES, *Documents*, n^o 150). Mais il ne peut avoir aucun rapport avec le *Fou-tch'ang* mentionné ici comme étant un village, 里, car les villages sont des circonscriptions civiles dépendant des sous-préfectures et le lieu d'origine d'un individu quelconque est donné par l'indication de la circonscription civile. Le *Yu-men* mentionné ici est par suite non la circonscription militaire dépendant d'un des quatre *tou-wei* de la Commanderie de *Touen-houang*, mais une des sous-préfectures de la Commanderie voisine de *Tsieou-ts'iuan* 酒泉, et *Fou-tch'ang* doit être un des villages de cette sous-préfecture. De même: *Souen Wou-hia* 孫母戩, originaire du village de *Fou-kouei*, 富貴里, dans la sous-préfecture de *Touen-houang* (CHAVANNES, *Documents*, n^o 62); *Tchang Hien* 張賢, originaire du village de *Kao-sseu* 高汜 dans la sous-préfecture de *Fen-yin* 汾陰, dépendant de la Commanderie de *Hotong* 河東 (CHAVANNES, *Documents*, n^o 73; voir aussi n^{os} 72, 74, 75, 77, 183, etc.)